



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à une demande de modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2022-0008

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché portant sur la suppression de l'usage 8 du Méta-RCP 1, l'ajout de trois Méta-RCP (7,8 et 9), l'ajout de la virucidie, l'ajout de l'usage de la désinfection dans l'industrie laitière pour les Méta-RCP 1,2 et 9, la modification des doses autorisées, la clarification de la concentration d'un co-formulant, l'ajout de nouvelles tailles d'emballages, l'augmentation de la durée de conservation pour les Méta-RCP 1,2,7,8 et 9, le changement d'adresse du détenteur de l'autorisation, l'ajout d'un fabricant du produit, l'ajout et la suppression de noms commerciaux pour la famille de produits biocides **OXENA FAMILY**,*

de la société Laboratoire OXENA

enregistrée sous le numéro BC-UD084388-24

Vu le résumé des caractéristiques de la famille de produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produits,

Vu les conclusions de l'évaluation du 05 août 2024,

Considérant que la famille de produits répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 ;

Article 1^{er}

La modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France. Les nouvelles conditions d'emploi de la famille de produits sont précisées en annexe.

Article 2

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 16 février 2032.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) N°528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

A Maisons-Alfort, le 07/11/2024

DocuSigned by:

Charlotte Grastilieur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	OXENA FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
-------------------------	---

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Laboratoire OXENA
	Adresse	128 Avenue Château Fleury 26800 - Romans sur Isère France
Numéro de demande	BC-UD084388-24	
Type de demande	Demande de changement majeur d'une autorisation de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008	
Date d'autorisation	17/02/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	16/02/2032	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Laboratoire Oxena
Adresse du fabricant	ZI La Motte SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE France
Emplacement des sites de fabrication	ZI La Motte SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE France



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nom du fabricant	<i>Laboratoire Solutio</i>
Adresse du fabricant	<i>ZI Les Chasses 26100 ROMANS SUR ISERE France</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>ZI Les Chasses 26100 ROMANS SUR ISERE France</i>

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	<i>Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>ARKEMA</i>
Adresse du fabricant	<i>420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex FRANCE</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>Usine de Jarrie Route nationale 85 38560 Jarrie FRANCE</i>

Substance active	<i>Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>Inovyn Chlorvinyls limited (RU)</i>
Adresse du fabricant	<i>South Parade WA7 4JE – Runcorn Royaume-Uni</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>INOVYN France SAS 2, avenue de la République – CS 10001 39501 – Tavaux CEDEX FRANCE</i>

Substance active	<i>Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>Kem One</i>
Adresse du fabricant	<i>19 rue Jacqueline Auriol – Bât A – Le Quadrille 69008 Lyon FRANCE</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>Usine de Lavéra Ecopolis Lavéra-Sud-BP 3 13117 Lavéra France</i>
	<i>Usine de Saint Fons 1 quai Louis Aulagne 69131 Saint-Fons France</i>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,2	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6 à 12,5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	22,92	86,2
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	0	6,14

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble
AL – Prêt-à-l'emploi

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Oxena meta SPC 1 : industries agroalimentaires
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
---------------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	5.0	5.0
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40.0	40.0
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6.0	6.0

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL – Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine P260 : Ne pas respirer les vapeurs /aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

	<p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gâchette), essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire): 1% v/v Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 3% v/v <u>En condition de saleté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4% v/v <u>En condition de saleté – industries laitières :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 5% v/v
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)
--	--

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Pendant la désinfection avec une serpillière ou brossage et le rinçage avec une serpillière :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Une serpillière ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
 - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage,
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu
- Pour l'application par versement et le rinçage,
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 0.5% v/v, temps de contact : 5 min Bactéries + Levures (optionnel) : 1% v/v, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 3% v/v, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4% v/v, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4% v/v, temps de contact : 15 min</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.
Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.
NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Oxe Alca chlore moussant BACTI A MOUSSANT OXEALCA CHL MOUSSANT OXEALCACHOC MOUSSANT CHLORALCA MOUSSANT				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	5,0
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Oxena meta SPC 2 : javel 9,6 - 12,5, pro
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	9,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2	86,2

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs /aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



	<p>et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur. Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + + virus + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Domaine médical:</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

	<p><i>contact : 15 min</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)</p>

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u></p> <p>Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact :</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



	<p>15 min Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté:</u> Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</i> *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact : 15 min <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*</i> <u>En condition de saleté :</u> Bactéries / levures (obligatoire) + virus : 4540 mg/L* Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 6053 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer/ brosser si nécessaire.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.

- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempeage.

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
Méthode(s) d'application	Immersion / trempeage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Domaine non médical (TP2)</p> <p><u>En condition de propreté:</u> Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté:</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + virus (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Domaine alimentaire (TP4)

En condition de propreté:

Temps de contact : 15 min

Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L *

Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*

Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 4540 mg/L, temps de contact : 15 min*

En condition de saleté:

Temps de contact : 15 min

Bactéries / Levures (obligatoire) + virus : 4540 mg/L*

Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*

***Dose exprimée en chlore actif**

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation (NEP)

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1059 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 3027 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté (industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 757 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1059 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($pH > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.
Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.
NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Javel 9.6 pro Oxena SODICLEAN EXTRAIT DE JAVEL LE GLOBE JAVEL 9,6% DISTRICONCEPT Javel Gros Travaux Starco EAU DE JAVEL CONCENTREE METRO PROFESSIONAL EXTRAIT DE JAVEL METRO PROFESSIONAL JAVEL 9,6 METRO PROFESSIONAL JAVEL PRO METRO PROFESSIONAL JAVEL GROS TRAVAUX SOLUTION EXPERT OXENA EAU DE JAVEL SOLUTION EXPERT OXENA JAVEL SURPUSSIANTE SOLUTION EXPERT OXENA EAU DE JAVEL SURPUSSIANTE SOLUTION EXPERT OXENA EXTRAIT DE JAVEL 9,6 OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	9,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nom commercial	Javel 12.5 pro Oxena SODICLEAN SODIF SODICLEAN PREMIUM EAU DE JAVEL CONCENTRE LE GLOBE EAU DE JAVEL ULTRA CONCENTREE JAVEL SURPUSSIANT SOLUTION EXPERT OXENA EAU DE JAVEL SURPUSSIANT SOLUTION EXPERT OXENA EAU DE JAVEL CONCENTREE A 12,5 OXENA EXTRAIT DE JAVEL CONCENTREE A 12,5%				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	86,2

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Oxena meta SPC 3 : javel 2.6% pro
-----------------------	-----------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
----------------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	2,6



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6 % p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL - concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 2149 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>Domaine médical:</p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L* <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- *Pendant l'application, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.*

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i> <u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



	<p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2462 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)</p>

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette, avec une serpillière, par brossage, par épongeage et par versement et pendant le nettoyage de l'équipement (pulvérisateur à compression), porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté : Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L* Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L *
	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette, avec une serpillère, par brossage, par épongeage et par versement et pendant le nettoyage de l'équipement (pulvérisateur à compression), porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



que l'opérateur.

- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u></p> <p>Temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries/ levures (obligatoire) : 547 mg/L*</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*</p> <p><i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L *</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u></p> <p>Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L *, temps de contact : 15 min</i></p>
	*Dose exprimée en chlore actif



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible et le niveau propreté), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette, avec une serpillière, par brossage, par épongeage et par versement, pendant le rinçage et pendant le nettoyage de l'équipement (pulvérisateur à compression), porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gâchette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage.

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
Méthode(s) d'application	Immersion / trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>Domaine non médical (TP2)</u></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>Domaine alimentaire (TP4)</u></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L* <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*</i></p> <p><u>En condition de saleté:</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 2188 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L* <i>Bactéries + levures + virus + champignons (optionnel) : 9574 mg/L*</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant l'application par immersion, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (ex. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (ex. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine alimentaire
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1094 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min *Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance du circuit, porter des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($pH > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	JAVEL DETERGENTE PRO OXENA JAVEL DETERGENTE LE GLOBE JAVEL DETERGENTE METRO PROFESSIONAL JAVEL DETERGENTE OXENA JAVEL ACTION RENFORCEE OXENA JAVEL NETTOYAGE FACILE JAVEL ACTION RENFORCEE OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


anses

Nom commercial	JAVEL DETERGENTE CITRON PRO OXENA JAVEL DETERGENTE CITRON LE GLOBE JAVEL DETERGENTE CITRON METRO PROFESSIONAL JAVEL DETERGENTE CITRON OXENA JAVEL ACTION RENFORCEE CITRON OXENA JAVEL NETTOYAGE FACILE PARFUM CITRON				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	JAVEL DETERGENTE EUCAL YPTUS PRO OXENA JAVEL DETERGENTE EUCALYPTUS LE GLOBE JAVEL DETERGENTE EUCAL YPTUS METRO PROFESSIONAL JAVEL DETERGENTE EUCAL YPTUS OXENA JAVEL ACTION RENFORCEE EUCAL YPTUS OXENA JAVEL NETTOYAGE FACILE PARFUM EUCAL YTPUS				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Nom commercial	JAVEL DETERGENTE PIN PRO OXENA JAVEL DETERGENTE PIN METRO PROFESSIONAL JAVEL DETERGENTE PIN OXENA JAVEL ACTION RENFORCEE PIN OXENA JAVEL NETTOYAGE FACILE PARFUM PIN				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 pro Oxena EAU DE JAVEL LE GLOBE EAU DE JAVEL 2,6% OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 eucalyptus pro Oxena EAU DE JAVEL EUCALYPTUS LE GLOBE EAU DE JAVEL 2,6% PARFUM EUCALYPTUS OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nom commercial	Javel 2.6 citron pro Oxena EAU DE JAVEL CITRON LE GLOBE Eau de Javel nettoyante 2.6% parfumé citron Bernard EAU DE JAVEL 2,6% PARFUM CITRON OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-07				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Oxena meta SPC 4 : javel 2.6%, non pro
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
----------------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2.2. Types de formulations

SL - concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 1881 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1881 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>Domaine médical :</p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L*</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 1881 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1881 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3– Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries + levures (obligatoire) : 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L* Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L* <u>En condition de saleté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries + levures (obligatoire) : 1881 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



	<i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 5373 mg/L *</i>
*Dose exprimée en chlore actif	
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($\text{pH} > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
 - EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit. Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit être adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Partie III- Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	<p>Javel 2.6 GP Oxena TOP BUDGET EAU JAVEL 5L NETTO EAU DE JAVEL 5L APTA JAVEL NATURE 2L ECO+ - EAU DE JAVEL 5L ECO+ - EAU DE JAVEL 2L JAVEL 5L NON PARFUMEE TLJ JAVEL 5L NON PARFUMEE LEADER PRICE JAVEL 2L NON PARFUMEE TLJ JAVEL 2,6% DISTRICONCEPT JAVEL 5L SANS PARFUM TLJ JAVEL 5L SANS PARFUM LEADER PRICE JAVEL 2L SANS PARFUM TLJ JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM TLJ JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM LEADER PRICE EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 5L EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 2L <i>EAU DE JAVEL W5</i> JAVEL W5 <i>EAU DE JAVEL TWIDO</i> JAVEL TWIDO <i>EAU DE JAVEL NATURELLE AUCHAN</i> <i>EAU DE JAVEL AUCHAN</i> JAVEL AUCHAN <i>JAVEL DILUEE POUCE</i> JAVEL POUCE <i>EAU DE JAVEL POUCE</i> AVIX JAVEL <i>EAU DE JAVEL AVIX</i> <i>EAU DE JAVEL METRO PROFESSIONAL</i> JAVEL METRO PROFESSIONAL <i>EAU DE JAVEL U</i> JAVEL U <i>JAVEL DILUEE U</i> <i>EAU DE JAVEL MONOPRIX</i> JAVEL MONOPRIX <i>JAVEL DILUEE MONOPRIX</i> <i>EAU DE JAVEL COOP</i> JAVEL COOP <i>JAVEL DILUEE COOP</i> <i>EAU DE JAVEL POTZ</i> JAVEL POTZ <i>JAVEL DILUEE POTZ</i> <i>EAU DE JAVEL 2,6 SIMPL</i></p>
----------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

	EAU DE JAVEL 2,6 SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL 2,6 CARREFOUR EAU DE JAVEL 2,6 CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 2,6 PROMOCASH EAU DE JAVEL 2,6 EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 SIMPL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CARREFOUR EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PROMOCASH EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 ESSENTIAL EAU DE JAVEL + OXENA JAVEL + OXENA JAVEL ULTRA POWER OXENA EAU DE JAVEL ULTRA POWER OXENA JAVEL POWER PLUS OXENA EAU DE JAVEL POWER PLUS OXENA JAVEL NETTO EAU DE JAVEL CLAIR EAU DE JAVEL OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité


anses

Nom commercial	Javel 2.6 pin GP Oxena EAU DE JAVEL PIN POTZ JAVEL PIN POTZ EAU DE JAVEL 2,6 PIN SIMPL EAU DE JAVEL 2,6 PIN SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL 2,6 PIN CARREFOUR EAU DE JAVEL 2,6 PIN CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 PIN CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 2,6 PIN PROMOCASH EAU DE JAVEL 2,6 PIN ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN SIMPL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN CARREFOUR EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN PROMOCASH EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 PIN ESSENTIAL EAU DE JAVEL + PIN OXENA JAVEL + PIN OXENA EAU DE JAVEL ULTRA POWER PIN OXENA JAVEL POWER PLUS PIN OXENA EAU DE JAVEL POWER PLUS PIN OXENA JAVEL PIN NETTO EAU DE JAVEL PARFUM PIN CLAIR EAU DE JAVEL PARFUM PIN OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité


anses

Nom commercial	<p>Javel 2.6 eucalyptus GP Oxena APTA JAVEL EUCALYPTUS 2L CLAIR - JAVEL PARFUMEE EUCALYPTUS 2L JAVEL 2L PARFUMEE ECALYPTUS CASINO JAVEL 2L PARFUMEE EUCALYPTUS LEADER PRICE NETTO EAU JAVEL PARFUMEE 2L JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM ECALYPTUS CASINO JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM EUCALYPTUS LEADER PRICE EAU DE JAVEL EUCALYPTUS MARQUE REPERE 2L EAU DE JAVEL FRAICHEUR EUCALYPTUS W5 JAVEL PARFUM EUCALYPTUS W5 EAU DE JAVEL EUCALYPTUS TWIDO JAVEL DE PARFUM EUCALYPTUS TWIDO EAU DE JAVEL EUCALYPTUS AUCHAN JAVEL PARFUM EUCALYPTUS AUCHAN JAVEL DILUEE EUCALYPTUS POUCE JAVEL EUCALYPTUS POUCE AVIX JAVEL EUCALYPTUS EAU DE JAVEL AVIX EUCALYPTUS EAU DE JAVEL EUCALYPTUS METRO PROFESSIONAL JAVEL PARFUM EUCALYPTUS METRO PROFESSIONAL EAU DE JAVEL EUCALYPTUS U JAVEL PARFUM EUCALYPTUS U EAU DE JAVEL EUCALYPTUS MONOPRIX JAVEL EUCALYPTUS MONOPRIX EAU DE JAVEL EUCALYPTUSCOOP JAVEL EUCALYPTUS COOP EAU DE JAVEL EUCALYPTUS POTZ JAVEL EUCALYPTUS POTZ EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS SIMPL EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS PROMOCASH EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 EUCALYPTUS ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS SIMPL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS PROMOCASH EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 EUCALYPTUS EXPERT EAU DE JAVEL + EUCALYPTUS OXENA JAVEL + EUCALYPTUS OXENA EAU DE JAVEL ULTRA POWER EUCALYPTUS OXENA JAVEL POWER PLUS EUCALYPTUS OXENA </p>
----------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

	EAU DE JAVEL POWER PLUS EUCALYPTUS OXENA EAU DE JAVEL PARFUM EUCALYPTUS CASINO JAVEL EUCALYPTUS NETTO EAU DE JAVEL PARFUM EUCALYPTUS CLAIR EAU DE JAVEL PARFUM EUCALYPTUS OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 LAVANDE GP Oxena APTA JAVEL LAVANDE 2L EAU DE JAVEL PARFUMEE FRAICHEUR LAVANDE U BIDONS 2 LITRES EAU DE JAVEL FRAICHEUR LAVANDE W5 JAVEL PARFUM LAVANDE W5 EAU DE JAVEL LAVANDE TWIDO JAVEL PARFUM LAVANDE TWIDO EAU DE JAVEL LAVANDE AUCHAN JAVEL PARFUM LAVANDE AUCHAN JAVEL LAVANDE POUCE JAVEL DILUEE LAVANDE POUCE EAU DE JAVEL LAVANDE METRO PROFESSIONAL JAVEL PARFUM LAVANDE METRO PROFESSIONAL EAU DE JAVEL LAVANDE MONOPRIX JAVEL LAVANDE MONOPRIX EAU DE JAVEL LAVANDE COOP JAVEL LAVANDE COOP EAU DE JAVEL LAVANDE POTZ JAVEL LAVANDE POTZ EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE SIMPL EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE CARREFOUR EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE CARREFOUR EXPORT EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE PROMOCASH EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 LAVANDE ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE SIMPL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE CARREFOUR EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE CARREFOUR ESSENTIAL
-----------------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

	EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE PROMOCASH EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 LAVANDE ESSENTIAL EAU DE JAVEL + LAVANDE OXENA JAVEL + LAVANDE OXENA EAU DE JAVEL ULTRA POWER LAVANDE OXENA JAVEL POWER PLUS LAVANDE OXENA EAU DE JAVEL POWER PLUS LAVANDE OXENA JAVEL LAVANDE NETTO EAU DE JAVEL PARFUM LAVANDE CLAIR EAU DE JAVEL PARFUM LAVANDE OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 citron GP Oxena CLAIR – JAVEL PARFUMEE CITRON 2L EAU DE JAVEL PARFUM CITRON U BIDON 2 LITRES EAU DE JAVEL CITRON MARQUE REPERE 2L EAU DE JAVEL FRAICHEUR CITRON W5 JAVEL PARFUM CITRON W5 EAU DE JAVEL CITRON TWIDO JAVEL PARFUM CITRON TWIDO EAU DE JAVEL CITRON AUCHAN EAU DE JAVEL AGRUMES AUCHAN JAVEL PARFUM CITRON AUCHAN JAVEL PARFUM AGRUMES AUCHAN JAVEL DILUEE CITRON POUCE JAVEL DILUEE AGRUMES POUCE JAVEL CITRON POUCE JAVEL AGRUMES POUCE AVIX JAVEL CITRON EAU DE JAVEL AVIX CITRON EAU DE JAVEL CITRON METRO PROFESSIONAL JAVEL PARFUM CITRON METRO PROFESSIONAL EAU DE JAVEL CITRON MONOPRIX JAVEL CITRON MONOPRIX EAU DE JAVEL CITRON COOP JAVEL CITRON COOP EAU DE JAVEL CITRON POTZ JAVEL CITRON POTZ EAU DE JAVEL 2,6 CITRON SIMPL EAU DE JAVEL 2,6 CITRON SIMPL CHOICE
-----------------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



	EAU DE JAVEL 2,6 CITRON CARREFOUR EAU DE JAVEL 2,6 CITRON CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 CITRON CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 2,6 CITRON PROMOCASH EAU DE JAVEL 2,6 CITRON EXPERT EAU DE JAVEL 2,6 CITRON ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON SIMPL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON CARREFOUR EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON PROMOCASH EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON EXPERT EAU DE JAVEL CONCENTREE 2,6 CITRON ESSENTIAL EAU DE JAVEL + CITRON OXENA JAVEL + CITRON OXENA EAU DE JAVEL ULTRA POWER CITRON OXENA JAVEL POWER PLUS CITRON OXENA EAU DE JAVEL POWER PLUS CITRON OXENA JAVEL CITRON NETTO EAU DE JAVEL PARFUM CITRON CLAIR EAU DE JAVEL PARFUM CITRON OXENA					
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-05					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

1. Information administrative sur le Meta RCP 6

1.1. Identification du Meta RCP 6

Identification	Oxena meta SPC 6 : javel 4.8%, non pro
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
----------------------------	--------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



2. Composition du Meta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	4,8	4,8
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0	50,0

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

	<p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH 031 : au contact d'un acide, libère un gaz毒ique.</p> <p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Domaine non médical :</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>Domaine médical :</p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*, temps de contact : 15 min <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*, temps de contact : 15 min</i>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



En condition de saleté :

Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min
 Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min
 Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min
Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L, temps de contact : 15 min*

***Dose exprimée en chlore actif**

Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p><u>En condition de saleté:</u> Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 1961 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L* <i>Bactéries + levures + champignons + virus (optionnel) : 7482 mg/L*, temps de contact : 15 min</i></p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1, 1,5, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



6. Autre(s) information(s)

- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit. Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit être adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	<p>Javel 4.8 GP Oxena APTA JAVEL DOSE 3X250ML NETTO JAVEL DOSE 3X250ML ECO+ - EAU DE JAVEL 3X250 ML BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML SANS PARFUM TLJ BERLINGOT JAVEL CONCENTREE SANS PARFUM 3x250ML LEADER PRICE MIC JAVEL 4,8% OXENA JAVEL 4,8% DISTRICONCEPT BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8 W5 EAU DE JAVEL CONCENTREE W5 JAVEL CONCENTREE W5 EAU DE JAVEL 4,8 TWIDO EAU DE JAVEL CONCENTREE TWIDO JAVEL CONCENTREE TWIDO JAVEL 4,8 AUCHAN EAU DE JAVEL 4,8 AUCHAN JAVEL CONCENTREE AUCHAN JAVEL CONCENTREE POUCE EAU DE JAVEL 4,8 POUCE JAVEL 4,8 POUCE AVIX JAVEL CONCENTREE EUA DE JAVEL AVIX CONCENTREE EAU DE JAVEL 4,8 METRO PROFESSIONAL EAU DE JAVEL CONCENTREE METRO PROFESSIONAL JAVEL CONCENTREE METRO PROFESSIONAL EAU DE JAVEL 4,8 U EAU DE JAVEL CONCENTREE U JAVEL CONCENTREE U EAU DE JAVEL 4,8 MONOPRIX</p>
----------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

	EAU DE JAVEL CONCENTREE MONOPRIX JAVEL CONCENTREE MONOPRIX EAU DE JAVEL 4,8 COOP EAU DE JAVEL CONCENTREE COOP JAVEL CONCENTREE COOP EAU DE JAVEL 4,8 POTZ EAU DE JAVEL CONCENTREE POTZ JAVEL CONCENTREE POTZ EAU DE JAVEL 4,8 SIMPL EAU DE JAVEL 4,8 SIMPL CHOICE EAU DE JAVEL 4,8 CARREFOUR EAU DE JAVEL 4,8 CARREFOUR EXPERT EAU DE JAVEL 4,8 CARREFOUR ESSENTIAL EAU DE JAVEL 4,8 PROMOCASH EAU DE JAVEL 4,8 EXPERT EAU DE JAVEL 4,8 ESSENTIAL EAU DE JAVEL 4,8 + OXENA JAVEL 4,8 + OXENA JAVEL 4,8 ULTRA POWER OXENA EAU DE JAVEL 4,8 ULTRA POWER OXENA JAVEL 4,8 POWER PLUS OXENA EAU DE JAVEL 4,8 POWER PLUS OXENA EAU DE JAVEL CONCENTREE CASINO JAVEL A DILUER APTA EAU DE JAVEL A DILUER NETTO EAU DE JAVEL 4,8 CLAIR EAU DE JAVEL 4,8 % A DILUER OXENA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-06-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	4,8
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 7

1. Information administrative sur le Meta RCP 7

1.1. Identification du Meta RCP 7

Identification	Meta RCP 7 – Thick bleach professional
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 7	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4
---------------------	------

2. Composition du Meta RCP 7

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,2	2,2
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	22,92	22,92
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	0,9	0,9

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL – Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 7

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique chronique - Catégorie 3



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>
Conseils de prudence	<p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les vapeurs /aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	TP2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Prêt-à-l'emploi</p> <p>Domaine non médical : <u>En condition de saleté</u> <u>Temps de contact :</u> Bactéries (obligatoire) : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 15 min</p> <p>Domaine médical : <u>En condition de propreté uniquement :</u> <u>Temps de contact :</u> 15 min</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1L) Bidons en PEHD (5L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour l'application par versement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilution à 20% v/v <u>En condition de saleté</u> Temps de contact : Bactéries (obligatoire) : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 15 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1L) Bidons en PEHD (5L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Pendant la désinfection avec une serpillière ou brossage :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
 - Une serpillière ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
 - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu
- Pour l'application par versement :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
 - Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement sèche.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectant pour surfaces dures en contact avec les aliments

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilution à 20% <u>En condition de saleté</u> <u>Temps de contact : 15 min</u>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1L) Bidons en PEHD (5L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Pendant la désinfection avec une serpillière ou brossage et le rinçage avec une serpillière :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Une serpillière ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition
 - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques

- *Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu*
- *Pour l'application par versement et le rinçage :*
 - *Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques*
 - *Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer*
- *Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,*
 - *Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.*
- *Pour le grand public,*
 - *Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.*
 - *Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche*
 - *Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.*
- *Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.*

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 7

5.1. Instructions d'utilisation

- *Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.*
- *Respecter les instructions d'utilisation.*
- *Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.*

5.2. Mesures de gestion de risque

- *Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.*

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- *EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.*
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin
- *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés.*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin

- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($pH > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- **EN CAS D'INGESTION:** Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 24 mois
- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 7

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	GEL JAVEL PRO OXENA GEL JAVEL BERNARD				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-07-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl_2)	/	Substance active	/	/	2,2
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	22,92



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Nom commercial	GEL JAVEL PRO OXENA GEL JAVEL BERNARD				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-07-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	0,9

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 8

1. Information administrative sur le Meta RCP 8

1.1. Identification du Meta RCP 8

Identification	Meta RCP 8 – Thick bleach non-professional
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 8	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
----------------------------	---

2. Composition du Meta RCP 8

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,2	2,2
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	22,92	22,92
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	0,9	0,9

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

AL – Prêt-à-l'emploi



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 8

Classification	
Catégories de danger	<p>Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique chronique - Catégorie 3</p>
Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>
Conseils de prudence	<p>P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine P260 : Ne pas respirer les vapeurs /aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 8

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	TP2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt-à-l'emploi Domaine non médical : <u>En condition de saleté</u> Temps de contact : Bactéries (obligatoire) : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 15 min Domaine médical : <u>En condition de propreté uniquement</u> Temps de contact : 15 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD : 750 mL, 1 L, 1,5 L, 2L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 8

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux
- Ne pas toucher le produit pendant l'application

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- **EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin
 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:** Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($pH > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- **EN CAS D'INGESTION:** Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 8

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	GEL JAVEL OXENA APTA GEL JAVEL GEL JAVEL CIBLE APTA GEL WC JAVEL GEL WC JAVEL OXENA GEL WC JAVEL PARFUME OXENA GEL JAVEL ULTRA PRECIS GEL JAVEL PARFUME OXENA GEL JAVEL CIBLE PARFUME GEL JAVEL WC PARFUME OXENA GEL JAVEL ULTRA PRECIS PARFUME GEL JAVEL ULTRA PRECIS PARFUME W5 APTA JAVEL CIBLE GEL JAVEL CIBLE GEL JAVEL CIBLE GEL PARFUME JAVEL EN GEL OXENA JAVEL EN GEL PARFUMEE OXENA JAVEL PRECISE JAVEL PRECISE PARFUMEE GEL JAVEL ANTI-ECLABOUEURS GEL JAVEL ANTI-ECLABOUEURS PARFUME GEL WC AVEC JAVEL OXENA GEL WC AVEC JAVEL PARFUME OXENA GEL WC AVEC JAVEL FRAICHEUR PARFUME GEL WC AVEC JAVEL FRAICHEUR GEL AVEC JAVEL NETTOYANT MENAGER MULTI-SURFACES GEL NETTOYANT AVEC JAVEL OXENA GEL NETTOYANT AVEC JAVEL PARFUME OXENA GEL WC PARFUME OXENA GEL JAVEL PRECIS GEL JAVEL CIBLE GEL JAVEL EXPERT GEL JAVEL CIBLE EXPERT GEL JAVEL WC SOLUTION EXPERT GEL JAVEL PRECIS PARFUME GEL JAVEL CIBLE PARFUME
----------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

	GEL JAVEL EXPERT PARFUME GEL JAVEL CIBLE EXPERT PARFUME GEL JAVEL WC PARFUME OXENA GEL JAVEL WC PARFUME SOLUTION EXPERT GEL NETTOYANT POWER AVEC JAVEL GEL AVEC JAVEL LEADER PRICE GEL WC AVEC JAVEL LEADER PRICE GEL WC CASINO GEL WC AVEC JAVEL CASINO GEL JAVEL CASINO GEL WC JAVEL CASINO GEL WC AVEC JAVEL TLJ GEL JAVEL CLAIR GEL WC JAVEL CLAIR GEL WC AVEC JAVEL CLAIR GEL JAVEL ECO+ GEL WC JAVEL ECO+ GEL WC AVEC JAVEL ECO+ GEL JAVEL AUCHAN GEL WC JAVEL AUCHAN GEL WC AVEC JAVEL AUCHAN GEL JAVEL CARREFOUR GEL WC JAVEL CARREFOUR GEL WC AVEC JAVEL CARREFOUR					
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-08-01					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl_2)	/	Substance active	/	/	2,2	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9,6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	22,92	
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	0,9	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 9

1. Information administrative sur le Meta RCP 9

1.1. Identification du Meta RCP 9

Identification	Meta SPC 9 – Food industry – 6.3%
-----------------------	-----------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 9	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	4
----------------------------	---

2. Composition du Meta RCP 9

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 9

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	6,3	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12,5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,40	50,40
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6,14	6,14

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL – Concentré soluble



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 9

Classification	
Catégories de danger	<p>Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2</p>
Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	<p>H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
Conseils de prudence	<p>P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les vapeurs /aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 9

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour surfaces dures en contact avec les aliments

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gâchette), essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire): 0.7% v/v Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 3% v/v <u>En condition de saleté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 6% v/v <u>En condition de saleté – industries laitières :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 7% v/v
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200L) IBC en PEHD (1000L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gâchette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillière ou brossage et le rinçage avec une serpillière :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Une serpillière ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition
 - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

anses

corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques

- *Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu*
- *Pour l'application par versement et le rinçage :*
 - *Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques*
 - *Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer*
- *Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,*
 - *Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.*
- *Pour le grand public,*
 - *Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.*
 - *Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche*
 - *Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.*
 - *Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.*

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (ex. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (ex. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 0.7% v/v Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1.5% v/v</p> <p><u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1.5% v/v Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2.5% v/v</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



	<p><u>En condition de saleté – industries laitières à 40°C :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 1% v/v</p> <p><u>En condition de saleté – industries laitières à 45°C et 60°C :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 0.5% v/v</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<i>Professionnels et Industriels</i>
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<i>Bidons en PEHD (5, 10, 20L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200L) IBC en PEHD (1000L)</i>

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 0.7% v/v, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 0.7% v/v, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 3% v/v, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 6% v/v, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6% v/v, temps de contact : 15 min</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200L) IBC en PEHD (1000L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 9

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- *EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin*
- *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin*
- *EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.*

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($pH > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- *EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.*

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- *Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.*
- *Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.*

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- *Protéger du gel.*
- *Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.*
- *Stocker à l'abri de la lumière.*
- *Durée de conservation : 6 mois*

6. Autre(s) information(s)

-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 9

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	OXE ALCA CHLORE BACTI A NON MOUSSANT OXEALCA CHL OXEALCACHOC CHLORALCA MERI BLEACH				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-09-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
<i>Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl₂)</i>	/	<i>Substance active</i>	/	/	6.3
<i>Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)</i>	<i>Hypochlorite de sodium</i>	<i>Libérateur de chlore actif</i>	7681-52-9	231-668-3	50.40
<i>Hydroxyde de sodium</i>	<i>Hydroxyde de sodium</i>	<i>Formulant</i>	1310-73-2	215-185-5	6.14